



# ARCENS - INFOS

Avant de vous présenter notre bulletin trimestriel, la commune rend hommage à Annie BLANCHARD, agent communal ayant travaillé au sein de l'École Publique depuis 1983 et bénévole dans beaucoup d'associations. Elle manque à l'équipe municipale. Son départ, bien trop précoce, a ému toute la population. Nous regretterons, son professionnalisme, sa gentillesse et son magnifique sourire.



## 1er trimestre 2016

### JANVIER 2016 :

**Le 7 janvier**, les membres du Club des Bons Vivants se sont réunis pour déguster la traditionnelle galette des rois. Ce Club, qui comptait une vingtaine de participants, s'est agrandi de dix nouvelles adhésions. Le bureau est heureux de voir son association s'intensifier par les nouveaux venus.



**Le 8 janvier**, Monsieur le Maire a présenté ses vœux à la population. Il a tout d'abord exprimé son soutien aux familles endeuillées par la série d'attentats qu'a connue notre pays. Il continue par dresser le bilan des actions et des travaux de l'année 2015 et fixe également les principales orientations d'investissements qui seront engagées pour 2016.



**Le 15 janvier**, lors du premier Conseil Municipal de l'année, la neige a fait son apparition. L'hiver, qui se faisait attendre, a pointé le bout de son nez par ces quelques centimètres de poudreuse. Ce temps hivernal a mobilisé les services techniques de la commune et a ravi les enfants.



**Le 22 janvier**, le club des Bons Vivants s'est réuni pour son banquet traditionnel du nouvel an au Chalet des Cévennes. L'ensemble des trente adhérents avait répondu présent. L'accueil admirable et le succulent repas avaient comblé tout le monde.



## **FEVRIER 2016 :**

**Le 2 février**, le 103ème anniversaire de notre « Papy REYNAUD » a été fêté dans la joie et la bonne humeur avec famille, amis, élus, résidents et personnels de la maison de retraite la CERRENO à Saint Martin de Valamas. Louis REYNAUD a soufflé ses bougies et poussé, comme à son habitude, la chansonnette pour le plaisir de tous.



**Le 4 février**, l'Association « les Cavalières Arcens », a tenu son assemblée générale. Elle a rendu son bilan financier et a fait part de ses projets pour 2016 :

- Organisation d'une randonnée sur trois jours (6,7 et 8 mai) : ce sera une boucle dont le départ et l'arrivée se feront au Lac d'Issarles, avec une nuitée au Camping à la ferme, le vendredi soir, et une nuitée à l'Auberge du Bachasson. le samedi.
- Des activités manuelles sur le thème du fer à cheval sont envisagées et des balades en calèche sont également prévues pour la fête à Arcens.



**Le 15 février**, la salle Polyvalente accueillait une quarantaine d'élus pour une réunion publique du Conseil Communautaire de Val'Eyrieux. Après un mot d'accueil de bienvenue de Monsieur le Maire aux délégués, les débats ont porté principalement sur les orientations budgétaires de la CDC pour 2016. En fin de séance une collation a été servie. A noter que Monsieur Dominique RIOU, chocolatier réputé, avait offert une assiette de douceurs, très appréciée, qui elle a fait l'unanimité de tous les participants.



## **MARS 2016 :**

**Le 13 mars**, avec une formule originale de goûter musical autour du « Patois », l'association « ARCADE » a rassemblé une soixantaine de personnes pour un après midi convivial à la salle polyvalente. A cette occasion a été présenté un diaporama, par Jean Claude COURTIAL, ainsi que la projection d'un film documentaire « Paraulas occitanes en Ardèche ». Beaucoup de sujets ont été abordés, le tout entrecoupé de musique et de danses au son de l'accordéon et du violon.



**Le 17 mars**, réunion d'information sur l'adressage postal en cours de préparation pour la commune. Malgré l'offensive hivernale, une vingtaine de personnes s'étaient déplacées. Monsieur le Maire a présenté le travail de la commission chargée de mettre en place cette action. Il a expliqué que cet adressage postal permettra à chaque citoyen d'être plus facilement accessible (géolocalisation, livraisons, secours) et facilitera le déploiement de la fibre optique vers chaque foyer.



## ETAT CIVIL:

### Décès:

Le 8 janvier : Monsieur Henri LACOUR, d'Issas, nous a quittés à l'âge de 89 ans après une longue maladie.

Le 18 février : Annie BLANCHARD, Agent Communal employée au sein de l' Ecole Maternelle, est partie prématurément à l'âge de 56 ans.

Le 12 mars : Madame Ginette CALANDREY, sœur de Monsieur Roger BOUCHET, notre ancien boulanger, est décédée à l'âge de 78 ans.

### Dates à retenir :

- **Du 11 Avril au 11 Mai** : D'importants travaux vont être engagés, par le Département, sur la RD 237, au **Pont de Massas**, ce tronçon de route sera interdit à la circulation. Des déviations VL et PL seront mises en place par les services concernés. Voir page jointe au journal.
- **Le 5 avril** : la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD). Cela aura une incidence directe sur tous les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau. Si un téléviseur n'est pas compatible HD, il n'est pas nécessaire de le changer. L'achat d'un adaptateur compatible avec la norme MTEG-4 suffit. Cet équipement est vendu à partir de 25/30 euros. Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leurs téléviseurs.
- **du 14 au 21 mai** : Les chemins PALEOS passent par Arcens . Cette manifestation est organisée par la Production « l'Art Sème »(Direction Artistique Lisa Gimenez). Une page d'information pour les inscriptions et le détail de ces journées est jointe au journal.
- **Le 30 Mai à 18 heures** : Réunion publique à la salle polyvalente concernant le Plan Local d'Urbanisme
- **Le 18 Juin** : Une nouvelle épreuve de « l'Ardèchoise » traversera comme toutes les années notre village. Sont attendus plus de 4000 cyclistes.
- **Le vendredi 24 juin** : Une étape du 15ème Raid VTT des Monts d'Ardèche se déroulera à Arcens (départ à 15 h et arrivée vers 17h/19h). Deux cent « vététistes » traverseront le village partant du parking de la Mairie en direction de Massas. Après une boucle de 23 km autour de la commune, ils reviendront par le chemin de Reygoux, traversant le vieux village pour une arrivée en Mairie par le chemin de la Rivière. Soyons tous prudents et vigilants lors de nos déplacements pendant cette manifestation qui doit emprunter les voies communales.